



Montréal, le 6 juin 2017

Camarades,

Bienvenue à l'assemblée annuelle de l'Organisation des retraité-es de la CSN, l'ORCSN.

In Memoriam

Avant de débiter nos travaux, nous vous invitons comme il est d'usage à observer une minute de silence à la mémoire de nos membres décédé-es depuis notre dernière assemblée : **Andréa Côté** de Québec, **Jacques Archambeault** qui a été président du « syndicat des permanents » à la fin des années '50, **Serge Sabourin** du Lac St-Jean, **Paul Thibault** de Montréal, et **Guy Beaudoin** fondateur ORCSN, un camarade au panache et à la verve hors du commun.

Je vous invite à avoir une pensée aussi pour **Raymond Parent** qui était secrétaire général de la CSN lors des événements de 1972, et également pour les six victimes innocentes de l'attentat contre le centre islamique de Québec : Aboubaker Thabti, Azzedine Soufiane, Ibrahima Barry, Abdelkrim Hassane, Khaled Belkacemi et Mamadou Tanou Barry.

La force de l'ORCSN

L'ORCSN compte aujourd'hui 316 membres sur un total de 625 retraité-es. Voici quelques données pour décrire notre groupe : nous sommes 158 femmes et 158 hommes, l'âge moyen est de 69 ans, la cadette a 56 ans et notre doyenne en a 93 ! Nos membres sont présents dans toutes les régions du Québec.

Parlons maintenant des plus jeunes. Depuis mai 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir 15 nouveaux membres : Marie Bergeron, Daniel Bradette, Christiane Duchemin, Robert Dufresne, Pierre Fournier, Nicole Germain, Maria Giguère, Huguette Larivière, Arlette Perras, Arthur Sandborn, Martine Simard, Réal Tassé, Suzanne Thouin, Sylvie Tremblay et Sylvie Vachon. La liste de tous nos membres, par ancienneté d'adhésion, est toujours disponible sur notre site Web.

La mission de l'ORCSN, c'est créer des occasions de retrouvailles, d'information et de solidarité. Les fondateurs ne voulaient pas que l'ORCSN soit uniquement un « club d'âge d'or » axé sur des activités de loisirs. Ils souhaitaient une organisation qui soit aussi

impliquée dans la défense des droits des retraité-es et solidaire des luttes sociales. La réalité a parfois été différente ; le seul plaisir de se revoir prend souvent le dessus et on a moins d'intérêt pour le reste. Cependant, l'ORCSN a encore le réflexe d'être présente pour encourager les initiatives de solidarité de ses membres, comme Solidarité Tadamour pour l'accueil de réfugiés ou l'aide pour le logement au Honduras en 2004 et, bien sûr, notre appui constant pour le financement du Camp Vol d'Été Leucan CSN. Il nous faut quand même garder à l'esprit le souhait des fondateurs. À cet égard, nous projetons d'inviter à nos prochaines assemblées des représentants d'associations de retraité-es auparavant syndiqué-es CSN afin de connaître leurs activités et leur solidarité.

Nous en profitons pour souligner l'engagement de Maurice Boucher à l'AQDR, aux Tables de Concertation des Aîné-es ainsi qu'à divers regroupements d'associations de retraité-es, comme la FARQ à l'époque. Il a été une référence et une source d'inspiration partout où il est passé. Merci Maurice !

En plus de vous faire un rapport de nos activités, il est d'usage de profiter de l'assemblée annuelle pour vous livrer nos commentaires sur des sujets nous touchant de près et sur certains pans de l'actualité.

Régimes de retraite

Notre régime à la CSN

Les nouvelles règles de financement mises en place depuis 2016 par la loi 57 ont eu un impact très positif sur la situation financière de notre régime. Le calcul du financement requis n'est plus basé sur le ratio de solvabilité, jugé trop exigeant, mais plutôt sur le ratio de capitalisation en y ajoutant des réserves à constituer pour assurer la durabilité des régimes de retraites. Les rendements ont par ailleurs été positifs en 2016-17. Ces facteurs ont permis de ramener la cotisation des employeurs à 20 %, alors qu'elle était de 40 % en 2012.

Évolution de la politique de placement : compte tenu de la maturité de notre régime, la norme veut que les placements soient à 55 % en actions et 45 % en obligations, mais les rendements de ces dernières sont si faibles que le comité de retraite a opté pour qu'une partie (5 %) soit déplacée dans l'immobilier. C'est un entre-deux sécuritaire offrant un meilleur rendement, et déjà appliqué par plusieurs autres caisses.

Concernant *Fondaction*, ils n'ont toujours pas présenté de demande officielle pour se retirer ni scinder le régime de retraite. Comme la cotisation d'équilibre a beaucoup diminué pour les organismes employeurs, on peut supposer que leur motivation n'est plus aussi intense.

D'autres régimes

Projet de réforme de la **Régie des rentes du Québec**. À l'été 2016, le gouvernement fédéral et 9 provinces se sont entendus pour bonifier le *Régime de pension du Canada* afin que le taux de remplacement du revenu, à 65 ans, passe progressivement de 25 % à 33 %. Le gouvernement du Québec a jusqu'ici refusé d'intégrer cette amélioration à la RRQ et a plutôt proposé une formule à rabais qui pénaliserait les futurs retraités, cédant ainsi aux pressions du lobby du patronat, réticent à toute augmentation des cotisations qui s'en suivraient. Syndicats, associations de retraités, et spécialistes des rentes ont multiplié les représentations, si bien que récemment le gouvernement Couillard semblait opérer un changement de cap. Voilà un dossier à suivre, car un projet de loi devrait être déposé vers l'automne prochain.

Ça fait longtemps qu'on réclame du fédéral de nouvelles protections afin que les employés et les retraités soient reconnus comme **créanciers prioritaires** lorsqu'une entreprise cesse ses opérations. Comme d'autres avant eux, les retraités de *Cliff Natural Resources* à Sept-Îles (anciennement *Wabush Mines*) peuvent en témoigner : en 2016, leurs rentes ont été réduites de plus de 20 %, conséquence de la fermeture de l'entreprise et de la restructuration légale qui a suivi. Leur association de retraités se démène pour obtenir du fédéral une meilleure protection. Nous les soutenons bien sûr dans cette lutte.

Actualités CSN – STTCSN

Comme il est d'usage depuis 2013, nous avons invité le président de la CSN et celui du STTCSN à venir vous adresser la parole pour nous entretenir des grands dossiers de l'heure. C'est toujours un plaisir et un honneur de les recevoir.

Un nouveau **comité exécutif du STTCSN** a été élu en 2016, avec Guy Martin à la présidence. Ils avaient des défis de taille à relever, le redressement des relations avec la CSN n'étant pas le moindre. Ils semblent sur la bonne voie, après avoir, entre autres, réécrit le bilan de la négociation 2015, un bilan courageux qui remet les pendules à l'heure sur plusieurs événements controversés du conflit.

Le débat sur le *per capita*, qu'on attendait au **Congrès de la CSN** n'aura malheureusement pas lieu. Aucune proposition d'amendement aux statuts n'ayant été déposée dans le délai imparti, il a été escamoté sur une question de procédure. Pourtant, le Conseil confédéral avait reçu un important rapport sur le sujet et il y avait de quoi faire un bon débat, les gros syndicats soutenant qu'ils ne reçoivent pas, par tête de pipe, la même quantité de services que les plus petits syndicats. Parce qu'ils sont plus autonomes ils organisent souvent eux-mêmes leurs services. En pratique, les services CSN sont souvent méconnus de leurs membres. Le *per capita* à payer leur paraît alors comme un frein à la capacité d'agir localement.

Au 31 décembre 2016, pour la 1^{re} fois depuis 40 ans, la CSN connaissait une baisse de ses membres : **8 000 en moins** ! Il faut remonter à l'époque des augmentations de *per capita* au FDP en 1975-76 pour retrouver pareille situation. C'était assez préoccupant pour que soient envisagées différentes coupures de dépenses dans tous les services. Même l'invitation des retraité-es à l'ouverture du Congrès était questionnée. En 2014, les 155 retraité-es présents avaient coûté près de 60 000 \$ en frais de déplacement.

Votes dans la santé. Après avoir fusionné les établissements de la santé en mégas *Centres Intégrés Universitaires en Santé et Services Sociaux* (CIUSSS), le ministre Barrette a forcé la fusion des syndicats en place. Depuis 2004, ceux-ci avaient vu leurs différentes accréditations se réduire à quatre par établissement, selon les types d'emplois :

- la catégorie #1 regroupant les soins infirmiers;
- la catégorie #2 pour les employés généraux, particulièrement les préposés aux bénéficiaires;
- la catégorie #3 pour le personnel administratif;
- la catégorie #4 pour les professionnels.

Dorénavant, il n'y aura qu'un seul syndicat par catégorie pour l'ensemble du territoire correspondant à une région administrative, sauf pour la Montérégie et Montréal qui sont subdivisés respectivement en trois et cinq CIUSSS.

Pour cette bataille rangée, nos adversaires syndicaux étaient principalement la *Fédération interprofessionnelle de la santé* (FIQ) chez les infirmières, le SCFP-FTQ dans les catégories 2 et 3, et l'*Alliance des professionnels et techniciens de la santé* (APTS) dans la 4. Les votes se sont tenus en simultané en février dernier dans chacun des 21 CIUSSS. Donc près de 120 000 membres CSN étaient en jeu dans environ 80 dossiers de vote à mener de front. Les bulletins ont ensuite été dépouillés en mars et avril.

Les résultats sont catastrophiques, particulièrement chez les professionnels et même chez les employés généraux. La CSN qui représentait la majorité des employé-es syndiqué-es du réseau toutes catégories confondues et ce depuis des décennies, se retrouve maintenant en minorité dans plusieurs régions. La seule logique des forces en présence, c'est-à-dire des victoires là où nous étions nettement majoritaires, permettait d'espérer des gains d'au moins 4 000 membres. Ce sera plutôt une perte de près de 25 000 qui devra être encaissée, essentiellement à la FSSS ! Compte tenu de la victoire obtenue au CIUSSS de Québec, la Fédération des Professionnelles, de son côté, s'en tire étonnamment avec un nombre de membres équivalant à ce qu'elle avait auparavant.

Dans chacune des catégories mais particulièrement chez les professionnels, la FSSS a perdu des votes là où elle partait pourtant majoritaire. Elle ne compte maintenant plus aucun membre dans ce groupe ni chez les infirmières travaillant dans les CIUSSS. C'est

une terrible sanction qui sonne le glas des syndicats « industriels » voulant réunir dans une même unité syndicale tous les employés d'un établissement de santé.

Pourquoi ce désaveu? Beaucoup ont préféré voter pour un syndicat moins cher ou pour ce qui semblait des assurances moins chères ou pour un syndicat de métier ou encore pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la CSN. C'est connu : le chant des sirènes séduit davantage quand l'insatisfaction prévaut. Il y aura un bilan à faire sans complaisance, un travail d'analyse sur les causes autant internes qu'externes de cet échec et des correctifs requis. Il faudra aussi vivre avec les conséquences : la CSN évalue un manque à gagner d'environ 7 M \$, et d'environ 4 M \$ pour la FSSS...des coupures seront inévitables.

Scène sociopolitique

Au Canada

Après une première année plutôt bien remplie, que fera maintenant le gouvernement Trudeau dans les grands dossiers ?

Pipeline Énergie Est. Après avoir autorisé la construction de deux importants pipelines en Colombie Britannique (Trans Mountain et Enbridge), le gouvernement Trudeau a applaudi le décret de Trump autorisant le pipeline Keystone devant acheminer le pétrole des sables bitumineux vers le golfe du Mexique. Il s'était pourtant fait une belle image au Sommet de Paris sur l'environnement. Voilà que ses réalisations vont dans une autre direction, permettant ainsi l'extraction massive du pétrole sale. On a donc toutes les raisons de s'inquiéter concernant la suite du projet de pipeline Énergie Est qui traverserait le Québec.

Paradis fiscaux et KPMG. Les libéraux fédéraux ont voté contre une motion du Bloc Québécois dénonçant la réglementation trop permissive à l'égard des paradis fiscaux qui permet entre autre aux cinq plus grandes banques canadiennes de détenir des actifs bancaires à l'abri des regards du fisc. On ne sent pas d'empressement à agir de ce côté. Il y aurait tant de ménage à faire.

Transferts en santé. Le 3 % offert aux provinces, c'est vraiment trop peu, mais il faut dire que notre ministre Barrette avait l'air fou d'avoir cru à un front commun des provinces tellement friables devant Ottawa. Une preuve de plus, s'il en faut, qu'il n'y a pas d'avenir pour le Québec dans ce Canada qui va toujours nous rabaisser au statut d'une province comme les autres. Il faut également souligner que notre ministre Barrette n'était pas très crédible, après avoir tant coupé dans les budgets de la santé et des services sociaux en disant que ça n'affectait pas la qualité des services et que le financement n'était pas le vrai problème.

Réforme électorale. Voilà une promesse phare des libéraux qui est balayée sous le tapis. Pourtant, ce serait si simple d'instaurer au moins un système exigeant la majorité pour être élu député, à défaut de quoi un 2^e tour serait organisé entre les deux principaux candidats. Finie la division du vote qui permet des gagnants avec 35 % des suffrages; ça forcerait les rassemblements et donnerait plus de légitimité aux élu-es.

Au Québec

L'austérité et les choix du gouvernement Couillard se poursuivent ...

Depuis 1972, un **Crédit d'impôts** allant jusqu'à 497 \$, est accordé aux citoyens de 65 ans et plus. Alors que près d'un aîné sur deux vit avec moins de 20 000 \$ par année, les libéraux ont tenté en catimini de repousser l'âge d'admissibilité à ce crédit. Ils voulaient le faire passer graduellement de 65 à 70 ans, ce qui aurait pénalisé celles et ceux nés en 1951 et après. Ce recul en aurait forcé plusieurs durement touchés par la hausse du coût de la vie à rester ou même à retourner au travail, et ce au risque de détériorer leur santé.

Heureusement, la réaction des associations de retraité-es ne s'est pas fait attendre. Avec l'AQDR en tête, elles ont dénoncé la coupure, mobilisé la population et réussi à faire reculer le gouvernement. Madame Judith Gagnon, qui était une de nos invitées à l'assemblée de l'an dernier, a été aux premières lignes de cette bataille.

Coupsures à l'aide sociale : l'adoption du projet de loi 70, malgré l'opposition de plusieurs groupes sociaux (Commission des droits, syndicats, Protecteur du citoyen, ...) constitue un recul majeur pour les droits des personnes assistées sociales. Entre autres, il prévoit que ceux qui font une première demande et ne répondent pas aux exigences du programme *Objectif emploi* pourront se faire couper jusqu'à 223 \$ par mois sur leur prestation de base, soit le tiers de la prestation. C'est carrément indécent!

Le projet loi 106 sur la **politique énergétique** a été adopté sous le bâillon en décembre dernier. Supposé encadrer l'exploitation des hydrocarbures, il accorde plutôt aux pétrolières un droit d'expropriation et ne pose pas de véritable cadre à la fracturation hydraulique (gaz de schiste). Il s'agit d'un chèque en blanc offert à ces entreprises.

Le **Projet de loi sur la maltraitance** a été jugé trop timide par plusieurs organismes de retraités. On lui reproche en particulier de ne pas soutenir davantage l'obligation de dénoncer la maltraitance.

L'**Aide médicale à mourir** mérite des améliorations, mais il faut encore dénoncer le blocage idéologique de nombreux médecins qui agissent comme si les lits d'hôpitaux leur appartenaient. Ces chers médecins qui semblent être les seuls à profiter des milliards investis année après année dans le réseau de la santé

L'état du français : toujours en perte de vitesse. Les dernières données de *Statistiques Canada* sont pour le moins inquiétantes. On prévoit que le recul du français au Québec va se poursuivre, et que de 2011 à 2036, la proportion de ceux qui ont le français comme première langue passera de 79 % à environ 70 %. Pendant la même période, le pourcentage des personnes ayant le français comme langue d'usage à la maison passera de 82 % à 75 %.

Malgré ce bilan peu reluisant, sans compter l'odeur de corruption qui flotte, le **Parti libéral** continue de caracoler en tête des sondages. Il lui suffit d'aller chercher un 15 % d'appui chez les francophones, ajouté à sa clientèle anglophone et allophone aveuglément acquise à 100 % et le tour est joué ! Et ce sera ainsi tant que le vote francophone restera divisé entre le PQ, la CAQ et QS. La division des souverainistes fait le bonheur des libéraux. Il est impossible d'espérer réaliser la souveraineté sans passer par une alliance, une coalition de toutes les forces intéressées. La course à la chefferie de QS n'offre rien de rassurant à cet égard : certains sont contre toute discussion et plusieurs hésitent à émettre une opinion claire. Pourtant, est-il besoin de rappeler que pour faire la souveraineté, il faut d'abord former un gouvernement ? À moins qu'on ne se complaise dans l'opposition parlementaire ou que... finalement, on ne soit pas trop sûr d'être si souverainiste.

Montée du populisme en Occident

C'est le phénomène de la décennie. Que ce soit aux États-Unis ou en Europe, des politiciens se nourrissent du populisme et attisent le ressentiment et la peur dans les couches populaires, victimes des méfaits de la mondialisation. Le résultat c'est plus de murs par ci, moins d'immigration par là – surtout pas des réfugiés – et un protectionnisme qu'on voudrait miraculeux.

Mais le monde a profondément changé; il est de plus en plus complexe, et les solutions aux problèmes les plus criants ne se trouvent sûrement pas dans le repli sur soi.

Aux Etats-Unis, malgré ses politiques rétrogrades à l'égard des réfugiés, des mexicains, des musulmans, de l'environnement, de l'éducation, de la santé... et j'en passe, les appuis au président Trump ne se démentent pas, bien au contraire. Malgré ou grâce à ses politiques, 35 % à 40 % des américains se reconnaissent encore en lui. Il répond à une frustration aigüe des laissés pour compte à l'égard des politiciens et profite aussi de l'hyper conservatisme ambiant dans le centre et le sud du pays.

Malgré sa popularité, des voix s'élèvent contre ses politiques, des organismes les contestent devant les tribunaux et on manifeste dans la rue. Qu'il s'agisse de l'Obamacare, où même des républicains ont exprimé leur dissension, ou encore de

l'immigration ou de l'environnement, l'administration Trump a essuyé des revers. Ainsi, le Congrès n'a pas suivi les volontés du président et a sauvé les programmes de conservation et de restauration des Grands Lacs et du Lac Champlain. Le Congrès a aussi refusé de prévoir un budget pour la construction du mur avec le Mexique. Ça ne signifie pas que Trump ne reviendra pas à la charge, mais c'est déjà ça de pris.

Concernant l'enquête sur l'implication de la Russie dans la dernière élection, c'est quand même ironique de voir les politiciens dénoncer cette intervention des russes alors que les États-Unis n'ont pas la réputation de faire dans la dentelle pour intervenir dans les affaires internes de tous les pays de la planète. Tout leur est permis pour défendre les intérêts américains : soutien aux dictatures, écoutes électroniques, coups d'état, torture, fourniture d'armes, financement d'opposants au régime en place, etc.

En Europe, le populisme gagne aussi du terrain, que ce soit par exemple en Angleterre avec le Brexit anti immigration ou en France avec le Front National qui progresse sans cesse dans les sondages. Là, particulièrement, la mondialisation a changé les enjeux des élections. Tous ont constaté que le clivage gauche-droite s'est estompé. Aujourd'hui, on se bat pour ou contre l'Europe, l'immigration et le protectionnisme. La fissure sociale a changé de direction, mais elle est toujours aussi profonde.

Aux élections primaires en France, quelle surprise de voir les résultats du 1^{er} tour où moins de 6 % des votes séparaient les 4 principaux candidats. Toutes les combinaisons étaient possibles pour le 2^e tour ! Au final, Macron l'électron libre a nettement battu Le Pen la populiste. Le pire est encore repoussé à plus tard.

Encore les réfugiés

L'approche va-t-en-guerre menée par les grandes puissances, États-Unis en tête, pour régler les problèmes mondiaux ne fait qu'amplifier le chaos et les attentats terroristes menés en réaction à ces interventions ne font rien pour apaiser les tensions. L'agresseur et l'assassin se justifient mutuellement en accusant l'autre d'être responsable de tous les maux. On peut reprocher bien des faiblesses et des scandales à l'ONU, mais elle reste encore le seul endroit pour arbitrer ces conflits et gérer les interventions.

Il y a aujourd'hui plus de réfugiés que durant la 2^e guerre mondiale, et il faut les secourir. Les efforts pour les accueillir sont très mal partagés. Il y a les pays débordés comme le Liban, la Turquie, ou la Jordanie; il y a ceux qui ont ouvert largement leurs portes comme l'Allemagne, la France, le Canada et l'Iran, et finalement ceux qui les ferment comme les États-Unis, le Japon et Israël.

On vient de mentionner l'Iran et cela a pu en surprendre plusieurs. Ce pays a bien des particularités fascinantes : les portes des universités y sont largement ouvertes aux femmes, elles peuvent conduire un véhicule et être élues députées. L'accueil des réfugiés,

en particulier les afghans voisins, y est presque'exemplaire. Ils luttent depuis très longtemps contre les talibans et les intégristes de Daech. Leur cinéma a atteint une renommée mondiale. Les laïcs et les réformistes progressent sans cesse, et encore récemment, aux élections du 19 mai dernier. Certes, il reste du chemin à faire : c'est un régime islamiste, et les libertés ne l'ont pas eu facile depuis 30 ans. Mais si on le compare à l'Arabie saoudite, c'est le jour et la nuit, même pour les prisonniers d'opinion ! Parlez-en à Raïf Badawi qui y subit encore le fouet. En Iran, au moins le peuple vote et évolue.

Pourtant, l'Arabie saoudite a réussi le tour de force de se faire désigner membre d'une Commission de l'ONU sur le droit des femmes. C'est scandaleux ! Ils ont dû graisser beaucoup de pattes, sans compter l'appui qu'ils ont dû avoir des États-Unis pour réussir un coup pareil.

Les activités de l'ORCSN

Le **budget** de notre organisation, c'est plus de 100 000 \$ sur 2 ans. Le 31 décembre 2016, nous avons terminé la 1^{re} année de notre exercice financier avec des revenus équilibrés aux dépenses. Nous prévoyons pour 2017 un surplus de 6 000 \$. Il faudra cependant demeurer prudents, car nous ignorons encore si les déficits appréhendés de la CSN auront un impact sur les facilités qu'elle nous fournit.

Notre organisation continue d'apporter son soutien financier à plusieurs causes, dont vous trouverez la liste en annexe au rapport de la trésorière. Encore récemment, nous avons remis 100 \$ à la Croix Rouge pour les victimes des inondations au Québec. Nous profitons de chaque activité pour faire appel à votre générosité au bénéfice d'un organisme. À ce sujet, nous sommes ouverts à vos propositions si vous avez une œuvre à promouvoir pour l'épluchette de Saint-Liguori et les dîners de Noël. La *Fondation Camp Vol d'été Leucan CSN* demeure encore notre organisme privilégié pour les collectes aux cabanes à sucre et à l'assemblée annuelle.

Par ailleurs, vous serez appelés à vous prononcer sur une proposition visant à augmenter la **cotisation** demandée aux conjoint-es qui assistent à nos activités. Elle n'a pas été revue depuis 2010. Plus d'explications vous seront fournies quand on abordera ce point à l'ordre du jour.

Un petit **questionnaire** vous a aussi été remis pour connaître votre opinion sur quelques sujets. Ça ne devrait vous prendre qu'un bref moment de réflexion pour y répondre. Vous pouvez nous le remettre avant de quitter ou encore nous l'acheminer par courriel à votre retour, en indiquant vos choix de réponses.

Depuis la dernière assemblée, nous avons eu 12 réunions du **comité exécutif**, toutes tenues au local de Montréal, sauf indication contraire. En 2016 : 8 juin, 23 juin (en

